N° 1 ✻ Du 14 au 20 Janvier 1900

LES PLEBEIENNES

PROPOS D'UN SOLITAIRE

HEBDOMADAIRE

PAR

SÉBASTIEN FAURE

10 cent

REDACTION: rue ROCHECHOUART 86

ADMINISTRATION: rue ROCHECHOUART 86

NI TYRANNIE BOURGEOISE
NI TYRANNIE ANARCHISTE

J'en ai assez de ces censeurs et de ces encenseurs qui s'embusquent derrière une théorie de tolérance sans limites et de liberté sans bornes pour distribuer le blâme ou la louange, au gré de leurs sympathies personnelles ou de leurs petites combinaisons particulières.

N'est-ce pas assez, n'est-ce pas trop déjà des débitants de Justice qui, au nom d'une Loi que je flétris et d'une Morale que je réprouve, me vendent trop cher, — toujours trop cher — leurs félicitations qui m'humilieraient ou leurs arrêts qui m'embastillent ?

Et contre la rougeur que fait monter à ma face l'éloge qui m'importune, et contre la colère dont emplit mon cœur la flétrissure que je dénie à quiconque le droit de m'imposer, je me révolte à la fin.

***

J'en ai assez de ces gêneurs et de ces morigéneurs qui, ayant mille fois raison de repousser, en théorie, toute tutelle et de répudier — en théorie toujours — toute censure, ont mille fois tort de s'exercer, en pratique, à courber autrui sont le faix de leur censure ou de leur tutelle.

C'est assez déjà, c'est trop de la cohorte des dogmatisants officiels, qui prétendent incliner tous les cerveaux devant leur incohérente orthodoxie et circonscrire tous les gestes au cercle exigu d'un horizon aussi borné que leur entendement.

Et contre l'intolérance de ces gêneurs et de ces morigéneurs qui vitupèrent, condamnent et excommunient, je me révolte à la fin.

***

Eh ! là bas, vous tous, gens de la grande ville et de la petite bourgade, qui, depuis quinze ans, m'avez entendu répéter inlassablement que je me suis soustraitau joug des Bourgeois, parce que je voulais devenir et vivre libre, sans Dieu, sans Chef, sans Maître ; si vous appreniez, braves gens, queje m'en suis, peu à peu tant et si bien, laissé imposer par les principes et les hommes de l'Anarchie qu'il ne m'est plus loisible d'aller où je veux, de penser comme il me parait raisonnable, d'agir selon qu'il me plait, de fréquenter qui me convient, sans encourir la réprobation de ceux-ci, sans soulever la colère de ceux-là, sans susciter la haine de quelques autres, sans m'exposer à la fureur excommunicatrice d'un petit cénacle ; — si vous appreniez cela, que penseriez-vous ?

Eh ! là bas, vous tous qui, depuis douze ans, m'avez lu ou écouté, vous à qui j'ai chanté, en majeure et en mineure, l'entraînante et fière chanson de la Liberté, vous à qui j'ai fait comprendre que la première et la dernière lettre de l'alphabet du bonheur, c'est l'indépendance ; vous à qui j'ai enseigné que toute contrainte, — quelle qu'elle soit et et d'où qu'elle vienne — est une souffrance contre laquelle le patient fait bien de se révolter ; si vous appreniez, les gars, que celui qui vous a poussés ainsi à la haine de la servitude, à l'amour de la liberté, a tendu ses mains aux chaînes, s'est laissé glisser sur la pente de l'esclavage, fut-ce au nom d'une Idée ou de la camaraderie ; — si vous appreniez cela,

Vous diriez : « C'était bien la peine de nous prêcher la « beauté féconde de la Révolte, puisqu'il n'en donne pas lui-« même — le premier — l'exemple ! »

Vous diriez : « S'est-il donc dérobé à la tyrannie bour-« geoise pour subir un autre despotisme ? Tous les jougs « sont haïssables »

Vous diriez : « Les quinze plus vigoureuses années de sa « vie, il les a consacrées à donner aux autres des conseils « qu'il n'a pas suivis lui-même. Ces quinze ans, il les a gâ-« chés ! »

Vous diriez : « En affirmant que nul n'a le pouvoir de ju-« ger son prochain, de sonder ses intentions, de scruter « ses desseins, de pénétrer ses mobiles, de connaître ses « impulsions, il nous a donc trompés, puisque lui-même su-« bit en silence les jugements portés sur ses actes, ses pro-« jets et ses pensées ? »

Vous diriez : « Pourquoi nous avoir si instamment re-« commandé de ne confier à personne le soin de pen-« ser pour nous, de n'attribuer à personne le mandat d'agir « à notre place ? pourquoi nous avoir si fortement incités à « ne tenir pour bonne qne l'opinion réfléchie de notre rai-« son, de notre conscience ? Pourquoi cette hypocrisie d'une « indépendance intégrale de pensée et d'action, qu'il n'a pas « le courage de pratiquer lui-même ? »

Vous diriez.... vous diriez vingt autres choses tout aussi exactes que celles qui précèdent.

***

Eh bien ! Vous ne les direz pas, vous ne les penserez point.

Car je brise la volière hors de laquelle on se flattait de me jeter à moins que je ne consente à y becqueter tels grains qui auraient été contrôlés, à y gazouiller tels re-

frains que la censure anarchiste aurait approuvées, à y occuper telle place qui m'y serait assignée, en voisinage de tels volatiles qui eussent été mes compagnons de captivité.

J'entends me nourrir de ce qui plait à mon estomac, fredonner les airs qui conviennent à mon gosier, m'installer à la place de mon choix et en changer au gré de ma fantaisie, vivre libre, seul ou en compagnie, à mon unique convenance.

A personne je n'ai demandé de prononcer le *Dignus est intrare*; à personne, je ne reconnais la faculté de m'exclure. S'il m'eût fallu, dans le temps, me soumettre aux formalités et exigences d'une admission régulière, je fussse resté dehors plutôt que d'y consentir.

C'est mon droit, et c'est mon goût, de me dérober aux explications que prétend exiger de moi le « Suprême Conseil qui détient la pure Doctrine ». C'est mon droit, et c'est mon goût, de m'insurger contre les pontifiants et prétentieux qui se sont constitués en « gardiens vigilants d'une Constitution anarchiste ». C'est mon droit et c'est mon goût, de me refuser à comparaître devant une juridiction que je ne reconnais pas; c'est mon droit, et c'est mon goût, de ne pas me prêter à une comédie de reddition de comptes devant un tribunal où je ne vois que de systèmatiqnes mécontentements et d'irréductibles partis pris. C'est mon droit, et c'est mon goût, de ne pas vouloir perdre à batailler contre des hostilités que rien ne désarme, du temps et des énergies que je désire employer à d'utiles besognes.

Libéré une bonne fois, je n'en marcherai que d'un pas plus sûr, plus allégre vers l'Idéal qui demeure pour moi ce qu'il était hier; et je sémerai d'autant mieux la Révolte que

je n'aurai pas permis à la subordination de se glisser perfidement en moi.

J'ai toujours pensé, je pense encore que la porte — haute et large — de l'anarchie est et doit rester ouverte : ouverte à ceux qui désirent pénétrer, ouverte à ceux dont la volonté est de sortir.

Et puisqu'il s'est formé dans la Cité anarchiste, devenue temple ou citadelle, un tribunal d'Inquisition à qui la faiblesse des uns et la complicité des autres ont permis d'introduire qui se soumet ou d'expulser qui s'insurge, je ne veux pas demeurer plus longtemps en ce lieu fermé où étoufferait mon indépendante nature, où s'étiolerait mon tempérament aventureux.

Sur les portes de la Cité on lit ces mots : « Anarchie : Liberté — Entente — Franchise. » C'est parfait. Mais que m'importe l'enseigne, si cette Cité est devenue une bastille, si la fourberie et la délation y sont souveraines, si j'y cotoie la haine et les rivalités, si j'y souffre de la servitude !

On lit bien aussi sur les murailles des prisons : « Liberté — Egalité — Fraternité ! »

*
* *

Il me faut l'air libre.

Je veux les plaines immenses et fertiles de la pensée affranchie; je fuis le Donjon sur lequel flotte l'étendard de la Liberté, mais dans lequel on tente de m'enfermer.

Me voici dehors, évadé, seul, mais libre, bien libre. Mon escarcelle est vide, mais je suis sain et vigoureux. J'ai le cerveau plein de pensées, j'ai le cœur riche en sentiments. On verra, on verra ce que peut faire — fût-il seul — un homme complètement et définitivement affranchi.

J'irai droit devant moi, entrant dans toutes les demeu-

res, parlant à tous ceux que je rencontrerai, jetant à tous les échos l'apostrophe et l'imprécation, confiant au bois discret et au ruisseau cristallin la parole de paix et d'amour, ramassant sur la route les cailloux que lancera ma fronde, cueillant aux arbres du chemin les fruits qui calmeront ma soif, bravant Principes, Codes et Catéchismes, défiant moqueurs et jaloux.

On verra, on verra ce que sans lien, sans attache, sans foyer, sans ami, le trimardeur de l'Idée puiser de forces dans la conscience de son isolement dû à ce qu'il n'a voulu subir *ni tyrannie bourgeoise, ni tyrannie anarchiste !*

***

Et pourtant, au moment où je m'éloigne, je ne puis m'empêcher, en jetant un regard voilé de tristesse sur cette Cité que j'ai tant chérie, de songer aux amis que j'y compte et que j'y laisse.

Que de rêves faits en commun ! Que de projets caressés ! Que de résolutions prises ! Que d'actions accomplies !

Durant douze années, chaque jour, nos cœurs ont échangé leurs sentiments — de haine pour le présent, d'espérance et d'amour ponr l'avenir — avec une simplicité touchante, une vivifiante ardeur, une cordialité pleine de douceur.

Les plus forts soutenaient les pas chancelants des plus faibles ; les plus résolus montraient la route aux hésitants ; les plus instruits jetaient la clarté dans le cerveau des plus incultes. Et il ne venait à la pensée d'aucun de supputer ce qu'il donnait, de le comparer à ce qu'il recevait, parce que le plus vaillant aujourd'hui était le moins robuste demain, parce que le plus audacieux hier était le plus irrésolu aujourd'hui, parce que le plus éclairé sur un point l'était le

moins sur un autre et que, ainsi, c'était tour à tour à chacun de recevoir et de donner.

Ce temps de communisme réel et supérieur — puisque tout, entre nous, était à tous, — je ne l'oublierai jamais.

Nous continuerons à le pratiquer, chers amis, puisque nos aspirations, nos révoltes, nos colères, nos espoirs, nos pensées restent les mêmes; mais nous le pratiquerons à distance, isolément.

Et cela vaudra peut-être mieux, pour chacun de nous, aussi bien que pour l'Idée que nous aimons : pour chacun de nous, s'il est exact que « l'homme le plus fort, c'est l'homme le plus seul »; et pour l'Idée qui nous pénètre, nous enveloppe, nous mouvemente, puisque de cette vie intensifiée chez chacun de nous sortira fatalement un effort multiplié beaucoup plus fécond.

***

J'avais promis de faire connaître les motifs qui m'ont déterminé à renoncer à toute propagande nécessitant un groupement quelconque, quel qu'en soit le but: théorie ou action.

C'est fait.

Maintenant que je me suis expliqué, c'est un sujet sur lequel je ne reviendrai plus JAMAIS, JAMAIS.

LES PLÉBÉIENNES

J'emprunte à mon ami Michel Zevaco, qui a bien voulu me le céder, le titre que je donne à cette publication hebdomadaire.

On sait que, sous cette rubrique, pendant plusieurs mois, Michel Zevaco a publié, chaque jour, dans le *Journal du Peuple*, de petits articles remarquables.

Les Plébéiennes sont des écrits rédigés en style simple et plutôt familier, consacrés tout spécialement aux hommes du peuple, aux

lébéiens, et traitant de choses qui les intéressent plus particulièrement.

C'est à ce genre que se rattachera l'opuscule hebdomadaire dont je commence aujourd'hui la publication.

De là son titre.

Puissé-je conserver à ces *Plébéiennes* la haute allure et la belle tenue qu'avait su donner aux siennes mon excellent camarade Michel Zevaco, à qui j'adresse, pour la cession qu'il m'a consentie, mes vifs remerciements !

PROCHAIME TOURNÉE DE CONFÉRENCES

Je pensais commencer vers le 25 janvier ma tournée de conférences en province. Cette époque est celle que j'ai déjà fixée à quelques correspondants. L'état de mes affaires et de ma bourse m'oblige à ajourner mon départ.

C'est le samedi 10 février que j'entreprendrai cette tournée qui durera près de trois mois.

Les villes dans lesquelles je compte parler, sont : Sens, Auxerre, Besançon, Mâcon, Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Nice, Toulon, Marseille, Avignon, Nîmes, Montpellier, Cette, Béziers. Toulouse, Agen, Bordeaux, Niort, Poitiers, Chatellerault, Tours, Angers, Nantes. Brest, Rennes, Le Mans.

Simple Coincidence ?

—×—

Il y a des coïncidences dignes d'observation. La récente grève des mineurs de la Loire en fournit une d'autant plus significative, qu'elle se retrouve dans maints autres mouvements grévistes.

Le mercredi 3 janvier, l'entente paraît impossible ; les compagnies semblent décidées à ne rien accorder aux grévistes de ce qu'ils demandent ; et, depuis plusieurs jours, les réclamations ouvrières restant vaines, les négociations se poursui-

vent sans amener, ni même laisser prévoir, un résultat favorable aux revendications des mineurs.

Survient l'émeute du jeudi 4 janvier. Police, gendarmerie, troupes sont débordées. Les autorités locales assistent, consternées et impuissantes, à une crise d'impatience, à un débordement de colère, qui se manifestent sous la forme d'une révolution qui commence à agir. Durant trois heures, les ouvriers sont maîtres du champ de bataille ; l'attaque a été si totalement imprévue et soudaine, l'action a pris brusquement une allure si violente et si caractérisée, que tout le monde a la sensation très nette qu'il dépend des grévistes que la ville et même la région tout entière tombent en leur pouvoir.

Or, ils sont des milliers qui, de Firminy à Saint-Chamond, de Rive-de-Gier à Montceau-les-Mines, dans le bassin de la Loire et de la Saône-et-Loire, sont sortis de leurs puits et refusent d'y descendre avant que les compagnies aient capitulé.

Et voici que, dès le vendredi 5 janvier, les Sociétés houillères qui, jusque là, s'étaient obstinées dans leur refus d'accéder aux réclamations de leurs exploités, se déclarent subitement disposées à faire bon accueil à ces réclamations.

Le samedi 6 janvier, l'accord était fait : l'augmentation de salaires, exigée par les grévistes, était accordée, et l'existence de leur comité fédéral était reconnue.

Jamais, peut-être, revirement plus complet ne s'était produit plus rapidement.

Entre ce changement soudain dans les dispositions des Compagnies exploitantes et l'émeute du 4 janvier, y a-t-il simplement coïncidence, ou bien relation directe d'effet à cause ? Je ne me prononcerai pas.

Que les ouvriers réfléchissent et qu'ils se souviennent !

BONNE RÉCOMPENSE...

Les Français de France sont dans la désolation de la consternation : la France est devenue un corps sans âme. Déroulède, le Grand Patriote, le seul, le vrai, l'unique, a emporté, sous les plis de sa redingote — emblème, symbole, drapeau de la France en deuil, — l'âme même de la Patrie.

Ame de la Patrie, où es-tu ?... Psst ! Psst !! Reviens.

Bonne récompense à qui la rapportera...

LES VIEILLARDS TERRIBLES !

Pendant nos vinyt-six ans de parlementarisme, quelles améliorations a-t-on apportées au régime politique et social de cette nation patiente et résignée? Quelles réformes a-t-on réalisées pour faire aimer au pays les institutions républicaines?....

Vous croyez peut-être que ces propos subversifs, et qui sont un réquisitoire sans réplique contre le régime parlementaire, émanent d'un de ces fauteurs de désordres qui osent déclarer que tous les gouvernements sont à combattre ?

Détrompez-vous.

Ces paroles sont extraites du discours d'ouverture prononcé le mardi 9 janvier 1900, à la Chambre des députés, par le doyen d'âge, le Docteur Turigny, un vieux de soixante-dix-huit ans, qui s'y connaît

Oh ! les vieillards terribles !...

FAUX MARTYRS

Déroulède et Guérin se donnent un mal incroyable pour se rendre intéressants et apitoyer sur leur « triste sort » les pleurards et les nigauds. Par les préoccupations lancinantes dans lesquelles il jette — en même temps que sur le pavé — bon nombre de prolétaires, le terme fait du tort à ces deux saltimbanques.

Au surplus, tout le monde a la certitude que le bannissement de l'un et la détention de l'autre ne dureront pas bien longtemps.

Si le banni qui compte couler à Saint-Sébastien les jours agréables d'un *Dictateur en exil*, et le détenu de Clairvaux à qui seront largement accordées toutes les faveurs ordinaires et extraordinaires que l'administration ne refuse jamais aux prisonniers de marque, n'avaient pas l'un et l'autre la même assurance, je suis certain qu'ils supporteraient moins bénévolement la vie nouvelle que les vieux abrutis du Sénat leur ont faite.

L'existence du pauvre diable chassé par les riches des demeures que les mains de ses frères de misère ont construites, dépossédé du sol que les efforts des paysans ont fécondé, est un perpétuel et douloureux bannissement.

La vie du prolétaire enfermé, par la rapacité capitaliste, dans le bagne atroce du salariat, est une perpétuelle et angoissante détention.

Le miséreux, l'ouvrier, les voilà ceux dont la Haute Cour sociale a fait des martyrs, de vrais martyrs!

C'est à ceux-là que je réserve toute ma pitié, toute ma sympathie. Il ne m'en reste plus pour les faux martyrs : les Déroulède et les Guérin.

Que l'hypocrite commisération des Rochefort, des Drumont, des Gyp et des Coppée leur suffise!

La Dictature du mouchard

Quelle abjection! Nous voilà peu à peu complètement tombés sous la coupe de cet être répugnant : le mouchard!

Le mouchard a tout envahi ; on rencontre partout sa démarche tortueuse, son œil épieur, son oreille indiscrète ; on ne peut plus mettre le pied dans la rue sans se heurter à l'un de ces infects personnages qui vous dévisagent et vous

filent. Le mouchard se mêle à tous les attroupements ; il sirote son absinthe à la table voisine de celle où vous buvez votre vermouth ; il guette le passant sous les portes cochères, il furète dans les escaliers; sous mille prétextes et sous les travestissements les plus variés, il pénètre dans les logements ; il enquête, il s'installe chez le tire-cordon ; il caquette avec les fournisseurs ; bientôt, ils se glissera sous nos draps.

Le mouchard est maître, il est roi, il gouverne, il triomphe !

Toutefois, c'est chez le commissaire de police, dans le cabinet du juge d'instruction et à la barre des témoins qu'il est le mieux à son aise.

Dans ces lieux maudits, où se décide le sort des infortunés que la main brutale des gens de police y traîne, le mouchard règne sans conteste. Rien n'y fait contrepoids à son autorité Il parle, il est cru. Il accuse, il est écouté. N'est-il pas la cheville ouvrière des institutions de surveillance et de répression qui sont la clef de voûte de l'Autorité ?

***

L'ignoble procès qui vient d'aboutir à la révoltante condamnation de sept jeunes gens accusés du pillage de l'église Saint-Joseph a étalé dans toute son horreur l'indignité et le péril *d'un état de choses qui aboutit à la dictature du mouchard.*

On connaît les faits ; et tous ceux qui ont quelque expérience en matière de manifestations auraient pu les reconstituer aisément et sans crainte de se tromper.

C'est de règle générale et, pour ainsi dire, sans exception que, dans les manifestations, ce ne sont jamais ceux qui poussent des cris, portent des coups, se livrent à une action quelconque, en un mot les véritables manifestants qui sont arrêtés.

Si nombreuse que soit la foule, les manifestants véritables ne sont qu'une poignée, et une poignée de gens qui, ne se faisant pas illusion sur ce qui les attend s'ils se laissent empoigner, manœuvrent avec adresse et, sitôt leur besogne accomplie, se dispersent.

Ceux que saisissent mouchards et agents son presque toujours des passants inoffensifs, des badauds, des curieux ou même des sympathiques, mais des naïfs qui, forts de ce qu'ils n'ont rien fait d'illicite, restent sur place, se laissent jeter au poste et ne commencent à protester que quand on se met en devoir de les passer à tabac.

Telle est la règle générale, aussi ancienne que les manifestations publiques elles-mêmes.

***

La mise à sac de l'église Saint-Joseph avait été l'affaire d'un instant. En un clin d'œil, et bien avant que la police fût arrivée sur place, l'incendie avait été allumé. Chaises, prie-Dieu, objets du culte, tout flambait. Autour de ce brasier, comme autour d'un feu de joie, une troupe joyeuse — qui n'était pas blasée de ce spectacle — dansait la farandole et chantait.

Sergots et mouchards accourent. A l'approche de ces empêcheurs de danser en rond, la troupe de moineaux se disperse, cherchant un peu partout, un refuge contre les coups de poing et de sabre qui menacent. Et c'est sous le porche de l'église, dans les allées des maisons voisines, à la terrasse des cafés et dans les rues à côté, que les policiers arrêtent *au hasard*. Tant pis pour qui a le malheur de se trouver à portée de leur poigne !

Tous les arrêtés protestent de leur innocence; nulle charge sérieuse, nulle attestation précise ne s'élève contre eux. N'importe; on les gardera, ils fero cinq mois de détention préventive, ils comparaîtront en Cour d'assises ; des mouchards

déposeront sous la foi du serment, les accusant formellement, et les infortunés entendront prononcer contre eux une sévère condamnation.

Je dis que ces innocents sont les victimes des mouchards; non seulement parce que c'est sur les dépositions mensongères de ces infâmes individus qu'ils ont été déclarés coupables, mais encore, mais surtout parce que, pour que les mouchards continuassent à régner, à triompher, il fallait que ces jeunes gens fussent frappés.

Etait-il admissible, en effet, qu'en plein jour et au cœur d Paris, une église eût été envahie, saccagée, pillée, qu'un incendie eût été alimenté, en place publique, par des objets affectés au culte, et qu'un tel sacrilège (!) qu'une aussi abominable profanation (!!) restât impunie?

Ah! C'eût été, de toutes parts, un joli concert d'imprécations, et on n'eût pas manqué de se demander à quoi servent les millions que la police vole au contribuable, puisque celle-ci est impuissante à prévenir de telles abominations et à arrêter les coupables.

Des coupables, il en fallait donc coûte que coûte. La Justice (!) était sans inquiétude : elle savait qu'elle pouvait compter sur l'homme de boue et de honte, prêt à toutes les sales besognes : **le mouchard.**

SAUCE ET POISSON

Bien que je sois décidé à rédiger *Les Plébéiennes* **de la première à la dernière ligne**, je serai reconnaissant aux personnes qui me lisent de porter à ma connaissance tous les faits qui leur paraîtront de nature à être signalés ici.

Je leur demande de mentionner simplement ces faits — avec tous les détails qu'ils comportent — sans aucun commentaire.

Les commentaires, je me réserve de les écrire.

En un mot, je les prie de m'expédier le poisson; je confectionnerai la sauce.

Lire chaque semaine

LES PLÉBÉIENNES

PROPOS D'UN SOLITAIRE

Publication entièrement rédigée

PAR

SÉBASTIEN FAURE

—

En vente chez tous les Marchands de Journaux
et dans toutes les gares

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE		EXTÉRIEUR	
Un An.	**6** francs.	Un An.	**8** francs.
Six Mois		. . . .	—

Rédaction et Administration : 86, rue Rochechouart
PARIS